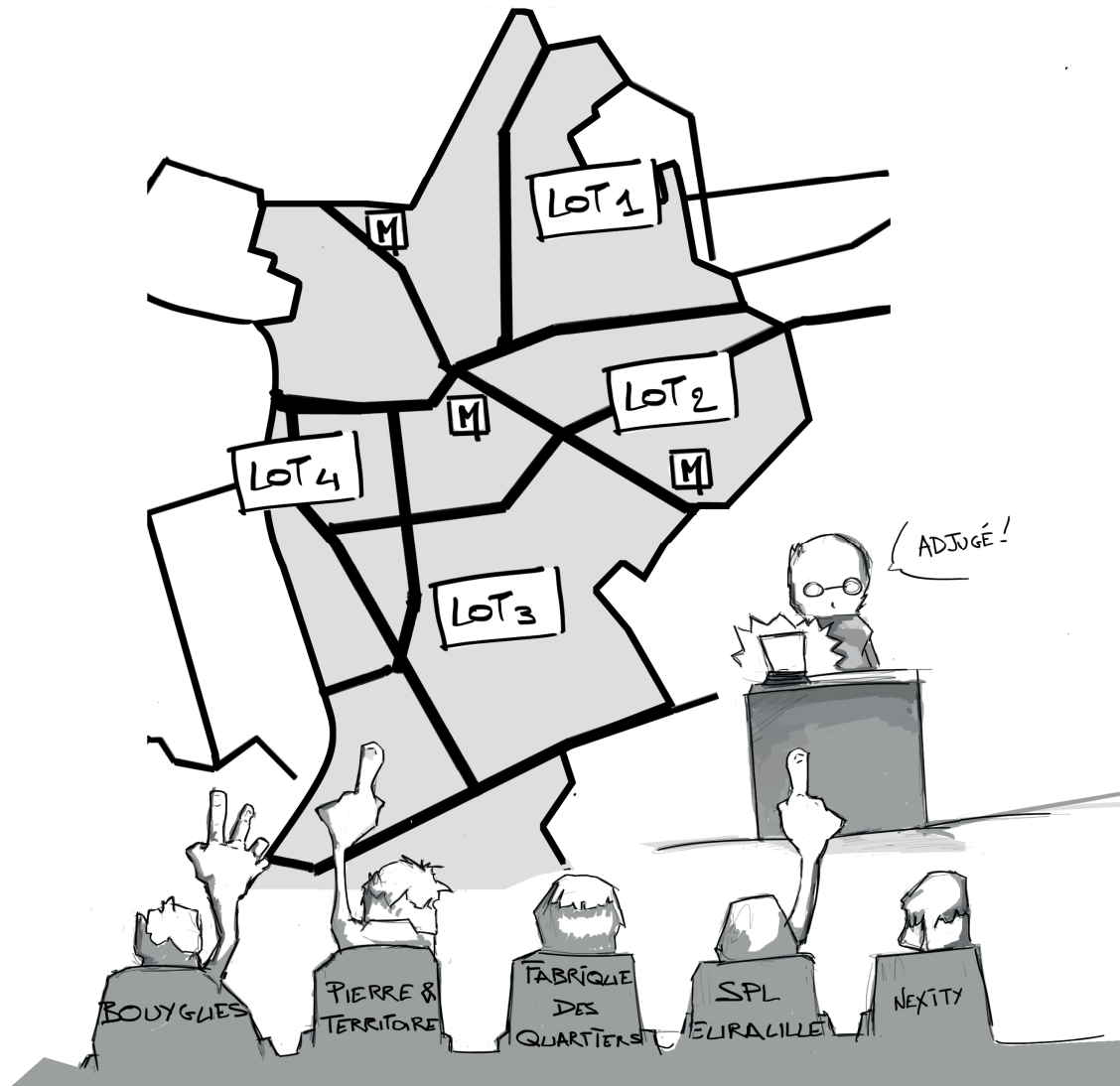


Hiver 2014

LE TRITON LIBÉRÉ

FIVES quartiers à vendre!



RENOVATION URBAINES - LUTTE DES CLASSES - HISTOIRES DU QUARTIER...

... A NOUS LA VILLE !!



Edito

« La stratégie de reconquête »

On l'a tous remarqué depuis quelques mois, Fives est un chantier à ciel ouvert. Le but de tous ces projets ? L'équipe municipale l'expliquait dans un bouquin sorti en 2005 qui présentait le « Grand Projet urbain » de la ville de Lille : « L'enjeu pour Fives est le renouvellement résidentiel propre à garantir une plus grande mixité sociale. La redynamisation du commerce, l'émergence de nouveaux pôles d'attraction, comme l'amélioration de l'image d'un quartier qui bénéficie de potentiels importants, sont les supports de la stratégie de reconquête de Fives. »¹ La « stratégie de reconquête de Fives »...

Un langage quasi militaire qui à l'époque nous faisait déjà froid dans le dos. Depuis on a mieux compris. ICADE aux Dondaines, Nexity sur la place Degeyter, Bouygues immobilier rue Coustou, Pierres et Territoires cité Lys2 : les promoteurs immobiliers se sont taillés une belle part dans le quartier. Et de l'autre côté, les permanences de l'APU Fives ne désespèrent pas.

C'est donc évident que le Triton Libéré soit de retour !

Depuis notre dernier numéro de l'été 2014, l'APU Fives s'est créé officiellement et se renforce de nouveaux et nouvelles arrivant-e-s ! Les luttes autour du logement et de la rénovation urbaine se multiplient : l'Îlot pépinière encore, les expulsions de rentrée dans les logements étudiants du CROUS, ou encore les expulsions locatives quelques jours avant la trêve hivernale, sans oublier celles des campements rroms rue de la Chaude Rivière.

A l'APU, on n'oublie pas, on pardonne pas, on lâche rien !

Ce Triton d'hiver sort le 22 novembre. Le jour de la balade urbaine, musicale et militante que nous organisons avec les trois barjots d'Arsène Lupunk Trio. Cet « A PUnk Tour ! » sera encore une fois l'occasion de répandre un peu les valeurs de lutte et de fête autour desquelles nous nous sommes construits. A bientôt dans le quartier !

1. *Un nouvel art de vivre. Le projet urbain de Lille.* Broché, 2005.

2. *Liste non exhaustive...*

Chronique de lutte

Ilot pépinière : la lutte continue !

Actualité brûlante de la première mobilisation importante de l'APU, le soutien aux habitant-e-s du bas de la rue du faubourg de Roubaix se poursuit contre l'avancée du béton d'Euralille sur le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin.

Du côté des aménageurs ça avance. Le rapport de l'enquêtrice publique est bouclé et rien ne changera. Elle se montre favorable à la déclaration d'utilité publique du projet malgré les arguments que nous lui avons présentés. Ainsi, elle accepte les expropriations, refuse le caractère historique des maisons menacées et collabore à la bétonnisation d'une grande richesse écologique située au cœur de la ville

Quand la déclaration sera officielle, les derniers habitant-e-s pourront être viré-e-s de leurs logements. Les premières maisons sont déjà détruites et des ouvrier-ère-s s'activent dans la rue continuellement. À l'heure actuelle, les permis de construire sont dans les tuyaux et la SPL Euralille¹ prépare son plan de bataille pour bétonner le dernier espace agricole lillois.

Resistance

Du côté de la résistance, deux événements sont à noter. Lors de la braderie du quartier, fin septembre, l'APU et les habitant-e-s ont tenu une table pour sensibiliser les bradeurs du quartier au projet en cours. Les grilles de l'ancienne pépinière étant ouvertes, de nombreuses personnes ont pris l'initiative de visiter le lieu et ainsi découvrir la richesse végétale qui s'y cachait.

La deuxième actualité à noter est la contestation par les habitant-es de la déclaration d'utilité publique devant les tribunaux. On attend le verdict sans se faire trop d'illusions. On peut d'ores et déjà se donner rendez-vous en décembre pour une réunion publique, pour que la lutte continue et s'amplifie !

1. *La Société Publique Locale Euralille regroupe des capitaux publics et privés et a pour objet de poursuivre l'aménagement d'Euralille*



On ne l'a pas vu venir... Et pourtant, avec pour projet de dépasser 50 mètres de hauteur et 25.000 m² de superficie, Ekla life ne va pas passer inaperçu !

Ca fait un bout de temps que j'emprunte cette route qui relie le quartier de Fives au centre-ville de Lille. Et tout aussi longtemps que j'y croise des apatrides appelés Rroms. Ils avaient posé leurs caravanes sous le pont de la VRU (Voie Rapide Urbaine), le long de la rue des Jacobins en face de la rue de la Chaude Rivière, là où personne ne les emmerdait.

Si j'en parle au passé, c'est qu'il y a quelques semaines, la veille de la trêve hivernale, leurs baraquements de fortunes ont disparu ainsi que la population qui y habitait. Tout cela s'est apparemment déroulé dans un silence et un anonymat assez exaspérant.

Aujourd'hui, c'est au tour des nombreux arbres qui jonchaient cet espace vierge d'être abattus.

Invariablement, une même rengaine jalonne les projets urbains de Lille : celle de virer Rroms et espaces verts. Situé dans le prolongement des Dondaines, ICADE, promoteur immobilier qui se targue de donner vie à la ville, vous présente Ekla life, un ensemble de bâtiments qui accueillera 15.000m² de bureaux, 127 logements répartis sur 3 bâtiments de 6, 7 et 17 étages !

Tous les espaces vierges de béton sont considérés comme du vide à combler et à densifier par les urbanistes. Le Grand Projet Urbain, avec Euralille comme fer de lance, part du centre-ville et grappille les quartiers populaires.

« ça sent la peinture fraîche et le béton bio »

Ça paraît beau, ça sent la peinture fraîche et le béton bio, mais qu'en est-il des populations délogées au nom du rayonnement de Lille ? Je ne pense pas qu'elles pourront se payer le luxe d'habiter un logement qui dépasse les 5.000 € le mètre carré ! Et les habitants du quartier, et de Caulier en particulier, ont-ils participé à la prise de décision de ce projet qui risque de créer une pression immobilière excluant les plus pauvres d'entre eux ? Affaire qui sera suivie de très près...



BRÈVES

Pollution de l'air à l'amiante ?

Rue de la Vinaigrerie à Fives, un immeuble de trois étages est en démolition depuis août. L'immeuble est truffé d'amiante, info soulevée par l'asso soleil 59-62 et relayée par le canard enchaîné. Problème, aucuns des documents nécessaires à un tel chantier ou à un éventuel désamiantage n'est disponible. État, mairie et promoteurs se renvoient la balle. Et la santé des habitants et ouvriers du chantier passe à la trappe.

Python libéré !

L'anecdote a de quoi faire sourire, elle a fait le tour des réseaux sociaux et la une de la presse locale ! Les pompiers ont retrouvé un python en vadrouille dans le quartier.

De quartier mais pas public

On appelle la mairie : « bonjour on souhaiterait assister au conseil de quartier ». Quelle surprise d'apprendre que c'est impossible si on n'est pas sélectionné. C'est beau la démocratie locale !

A ne pas confondre!

Quand APU rime avec PMU : Certains adhérents ne s'y retrouvent plus.

Les perles des proprios

Problèmes d'humidité ?

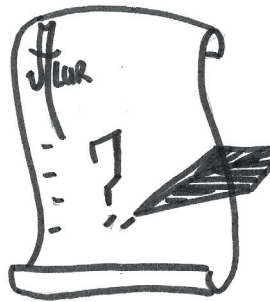
- Arrêtez de prendre vos douches debout !
- Ouvrez les fenestres et allumez le chauffage.

Notre conseil : achetez un k-way

Les huissiers sont sympas

Vous y avez crus ? On est en dèche de brèves !

Winter is coming...



Nos amis les élu-e-s

Loi ALUR : un coup d'épée dans l'eau ?

Chez les ateliers populaires d'urbanisme, on est pas du genre à s'enflammer quand les élus nous promettent des grandes avancées sur le logement. Retour sur la loi Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR).

Depuis plus de 35 ans, les rapports locatifs sont définis par la loi comme des rapports libres et égaux entre propriétaires et locataires. Définition purement théorique du fait du marché du logement ; ceux qui ont déjà loué le savent.

La loi ALUR entendait revenir, dans son volet sur le logement, sur l'inégalité de fait à travers deux annonces phares : la garantie universelle des loyers et l'encadrement des loyers. Sans être révolutionnaires, ces deux mesures pouvaient amener du mieux pour les locataires. La première, obligatoire et à la charge des propriétaires, est devenue facultative et uniquement pour les plus jeunes. La seconde, qui devait s'appliquer sur tout le territoire, sera testée expérimentalement en région parisienne. Autant dire qu'on est proches du pur effet d'annonce. Pour être applicable, la loi nécessite plus de 180 décrets d'application.

Autant dire qu'on est proches du pur effet d'annonce.

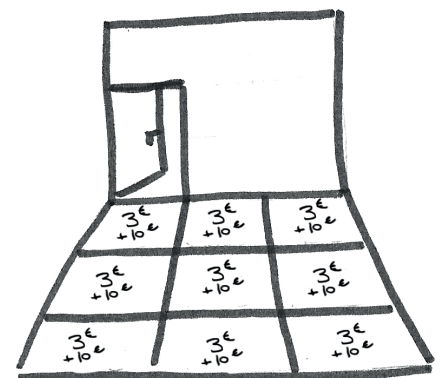
On en est actuellement à même pas 10 publiés. Évidemment, les premiers à tomber sont ceux concernant les intérêts des propriétaires.

L'extension de la trêve hivernale :

La trêve hivernale qui durait du 1er novembre au 15 mars est prolongée jusqu'au 31 mars. C'était déjà le cas depuis deux ans par décret. De plus elle s'applique aussi dorénavant aux occupants sans droits ni titre (les squatteurs) sauf si le juge s'y oppose. Jusqu'à présent c'était l'inverse... Révolutionnaire pour les locataires !

L'encadrement des frais d'agences :

Avant la loi ALUR, les frais d'agences représentaient plus ou moins un mois de loyer. Ce montant est maintenant encadré par décret (l'un des premiers à être sorti !). Dans la métropole lilloise il est fixé à 10 euros du mètre carré auquel il faut maintenant ajouter 3 euros du mètre carré pour la facturation de l'état des lieux. Facturation interdite jusqu'alors. Concrètement pour les locataires, il s'agit d'une baisse des frais d'agence pour les petites surfaces, type studio. À l'inverse les frais d'agence ont déjà augmenté pour les autres surfaces et ce dès le lendemain de la publication du décret le 15 septembre !



Début septembre, les APU sont contactés par des étudiant-e-s en résidences universitaires : leur propriétaire, le CROUS, enchaîne les expulsions. Ni une, ni deux, on sort un communiqué commun pour dénoncer ce statut d'exception. Le voici quelque peu modifié.

Contrairement à tous les autres locataires, les étudiant-e-s du CROUS passent devant le tribunal administratif et non pas civil. Le CROUS est un organisme public, louant des bâtiments publics, c'est donc le tribunal administratif qui est compétent. Lorsque les étudiants doivent un peu d'argent, le CROUS ne demande pas le remboursement de la dette, ce qui renverrait l'affaire devant le juge civil, avec les droits qui vont avec.

Résultats : jugements expéditifs, difficultés d'obtenir un report pour préparer la défense, pas de délais pour quitter le logement, pas de protection pendant la trêve hivernale. Une justice d'exception !

On ne rappellera pas ici l'état déplorable de certaines résidences étudiantes de Villeneuve-d'Ascq notamment. Si les étudiant-e-s dans ces résidences pouvaient se prévaloir du droit commun, ils pourraient faire valoir leur droit, faire passer les services d'hygiène et tenter des actions juridiques contre le CROUS pour location de logements insalubres. Mais ça aussi ça leur est

impossible.

Pour certains étudiant-e-s, les motivations d'expulsion ne viennent pas d'impayés de loyers mais d'une décision unilatérale du CROUS de ne pas renouveler un bail déjà précaire. Le CROUS ne respecte pas les

« Jugements expéditifs, pas de protection pendant la trêve hivernale. Une justice d'exception ! »

droits de la défense. En effet l'administration est dans l'obligation d'entendre les arguments des étudiant-e-s avant de prononcer ce genre de sanction, procédure non respectée dans la plupart des cas. De plus, des huissiers mandatés par le CROUS ont tenté d'expulser des étudiant-e-s par la force en dehors de tout cadre légal. Comme pour L. qui s'est fait volé ses clefs par le serrurier venant l'expulser avec l'huissier et qui n'a pu que regarder les deux gorilles foutre toutes ses affaires dehors.

C'est pourquoi, nous conseillons dans un premier temps aux étudiant-e-s qui pourraient être concerné-e-s de se rapprocher de syndicats et d'associations de locataires pour préparer au plus vite leur défense et, le cas échéant, refuser de quitter les lieux face aux huissiers qui viendraient tenter de les déloger.

Dans un second temps, nous en appelons aux étudiant-e-s, à leurs syndicats et à l'ensemble des personnes concernées par la question afin de se mobiliser et ne pas laisser ces expulsions se faire dans le silence.

Le syndicat SUD étudiant a déjà organisé des réunions publiques, affichages et tractages.

Encore et toujours : arrêt immédiat de toutes les expulsions !

SUD étudiant-e-s :	APU Vieux Lille :
06.95.51.32.42	03.20.15.04.96
07.60.07.45.77	
	APU Moulins :
APU Fives	03.20.97.72.94
06.58.71.07.64	



L'habitant, c'est quoi, c'est qui ? Définir ce terme pour affirmer notre position nous semblait important. Nous vous livrons aujourd'hui le fruit des discussions que nous avons tenues.

On serait tenté de répondre de manière assez triviale et pourtant fort à propos : « les habitants ». Un terme d'apparence évident et pourtant assez flou, en tout cas très répandu de nos jours : il est en effet utilisé tant par les pouvoirs publics et collectivités, que par les associations locales, défenseurs du droit au logement, médias etc. Tout le monde n'a que ce mot là à la bouche : l'habitant est au centre des discours. Mais alors, serait-ce enfin signe d'une convergence de point de vue entre acteurs économiques, politiques et sociaux ? Entre rénovateurs-promoteurs-gentrifieurs et citoyens ? Prenons donc le temps de la réflexion avant de sabrer le champagne (Et oui, c'est pas parce qu'on est un atelier populaire qu'on a

Une image pensée pour répondre aux intérêts de la ville.

des goûts de chiottes).

Pour certains (on vous laisse deviner qui), l'habitant est d'abord un projet. Un être en devenir. Il doit en effet correspondre à la définition d'un cadre de vie propre à une métropole moderne, attractive et pas moins créatrice de valeur marchande. Il est, pour le dire autrement, la consécration du citoyen-reflet d'une citée policée dans laquelle Martine aimerait se contempler. Il correspond à une image pensée, calibrée pour répondre aux intérêts d'une ville intégrée dans la course à la compétitivité. Dans ce cadre, pas besoin d'un dessin pour comprendre que le déferlement d'une armée chaotique de zombies, vampires et autres morts-vivants ne collerait pas vraiment à l'image de marque d'une ville propre, entreprenante et cultivée. Pas plus d'ailleurs que n'importe quelle autre bande de fauteurs-de-trouble à l'ordre public, squatteurs-euses, râleurs-euses, chômeurs-euses et autres sans-papiers. L'habitant est là pour travailler afin de produire de la valeur marchande, consommer l'espace urbain et ses produits culturels, profiter du cadre de vie qu'il aura pu se payer et, parfois, participer à la vie de la cité (quand celle-ci le lui demande).

Pour d'autres au contraire (coucou c'est nous), l'habitant est le cœur politique de la cité, c'est à dire à partir duquel la ville se construit et vit. Il revêt plusieurs images et agit selon plusieurs modes : il occupe, utilise, squatte, propose, crée, revendique, transforme, vit et fait vivre son environnement. Il n'est défini par aucun

cadre du prêt-à-consommer, car c'est lui qui re-définit perpétuellement son propre cadre, avec la complicité de celles et ceux avec qui il partage cet espace social commun : le quartier, la ville. Il est avec et sans papiers, avec et sans logement fixe, avec et sans droits ni titre, il ne se doit pas d'être rentable, ni de répondre à une pression économique et sociale. Entre nous, cet habitant-là, c'est un mauvais placement.

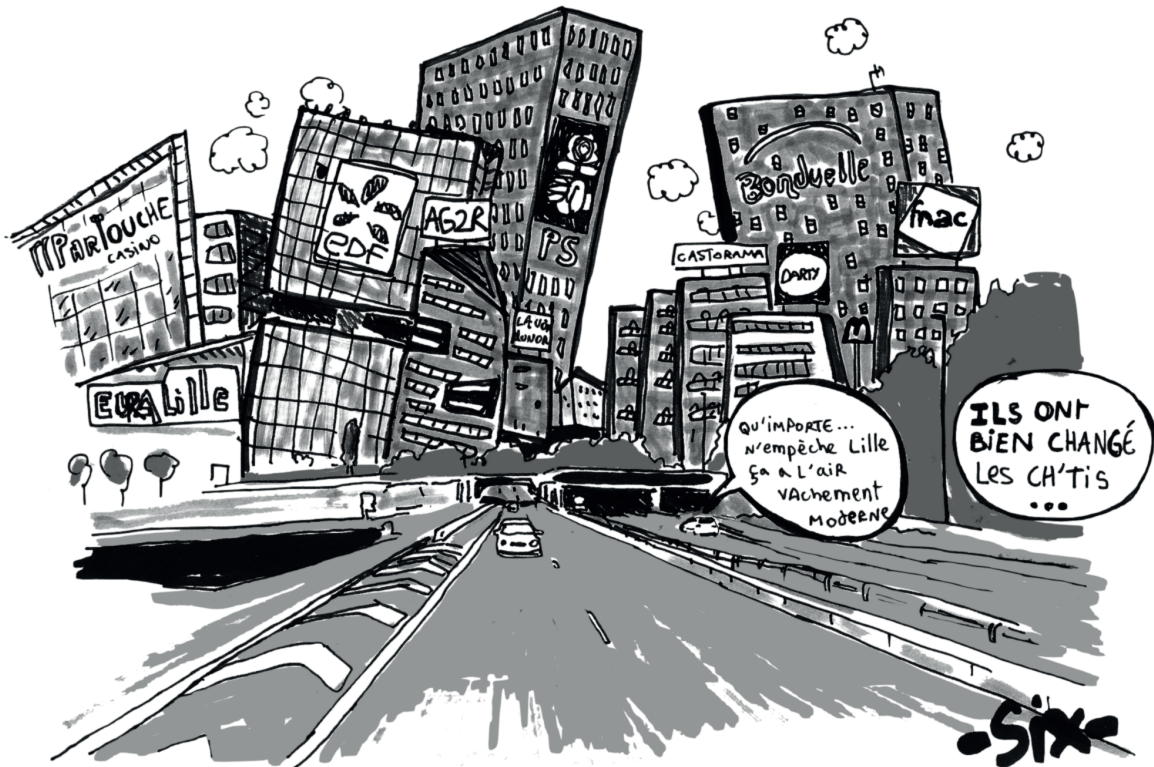
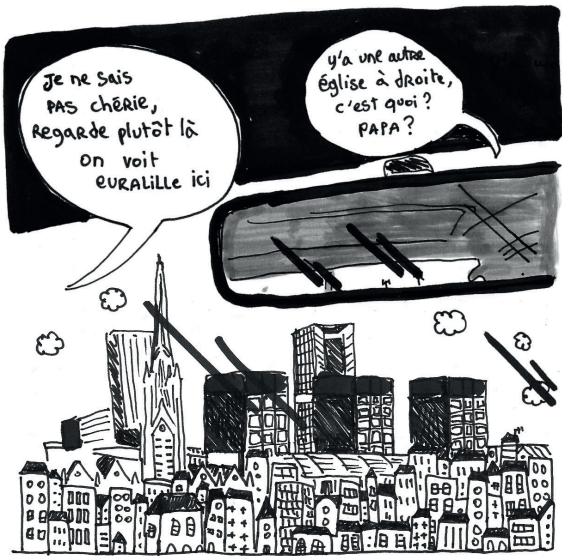
Et c'est là que le bât blesse.

De fait, du projet d'habitant modèle à son double maléfique, il y a une multitude d'outils nécessaires à la réalisation de chacun d'entre eux. Mais les moyens aujourd'hui mis en œuvre par les pouvoirs publics et leurs « partenaires » (autre mot à la mode qui devrait lui aussi faire l'objet d'un article) œuvrent justement à annihiler les tentatives de réappropriation populaire de l'espace urbain. Les injonctions perpétuelles à adopter tel ou tel comportement citoyen (aller voter, ramasser les crottes de chiens), social (payer son habitat, et du coup travailler) ou culturel (ne pas faire de graffs dans la rue mais plutôt du street art dans les lieux dédiés), à fréquenter tel ou tel lieu, à accepter telle ou telle décision qui transformera en profondeur son rapport à la ville et donc ses propres conditions de vie, tendent à faire de l'habitant cette figure idéale vers laquelle avance à grands pas une municipalité transformée pour l'occasion en direction des ressources humaines.

Cet habitant-là, c'est un mauvais placement.

Mais au delà des politiques culturelles et des autres formes de la communication municipale, c'est par la transformation physique de la ville qu'est promu le rapport utilitaire et marchand des habitants à leur espace. La démolition d'une courée et la mise sur le marché public et privé de cet espace à reconstruire n'est pas une simple opération de réhabilitation. Le démantèlement d'un camp de Roms afin de permettre l'érection d'une tour de 47 étages (voir l'article "Eklate ta life") n'est pas une simple opération immobilière. Il s'agit bien d'un projet politique devant toute possibilité de transformation populaire, et en réponse à la question de savoir qui habite la ville : "Ça, c'est à nous de le dire".





SIX



Rencontre à Caulier autour du changement du quartier

Depuis des années «Lille change». Ce changement n'est pas le fruit du hasard, il répond à une attente politique d'évolution des quartiers. Mais quelle évolution? Et quelles conséquences pour un quartier et ses habitants? Discussion avec les habitant-e-s de Caulier.

Avant de parler du changement de nos quartiers, il est important pour nous de clarifier certaines choses. Il y a un embourgeoisement de Fives et de Saint Maurice du fait de l'arrivée voulue, par la municipalité, de nouveaux-elles habitant-e-s. Cette réappropriation progressive du quartier par les classes moyennes supérieures, autrement appelée Gentrification, n'est pas forcément un phénomène conscient de leur part. Elle accompagne en général les rénovations urbaines d'îlots urbains ou de quartiers populaires.

En effet les promoteurs, avec la complicité de certains élus locaux, n'hésitent pas à réaliser des projets urbains plutôt attirants (et surtout dans les moyens des classes supérieures). Certains d'entre nous, notamment les jeunes et étudiant-e-s participent de manière indirecte aux processus de gentrification en amenant une population plus jeune en quête de coins branchouilles et de loyers moins chers. Les exemples dans le quartier sont légion : la maison de la photographie et ses tarifs très élevés, la Sécu, salle de concerts et d'expositions branchées, la Place Degeyter avec ses commerces et appartements aux loyers onéreux.

La frontière entre quartiers à Lille est en général assez floue. Le

quartier de Caulier en est l'exemple : de nombreuses rues proches de la Place Caulier sont situées à la fois dans le quartier de Fives et dans celui de Saint-Maurice Pellevoisin. Nous avons ainsi rencontré des habitants

Caulier, une passerelle entre deux quartiers.

du quartier pendant le marché de Caulier du 28 octobre 2014. Les discussions avec les habitants nous ont appris que le marché de Caulier est un lieu de rencontre entre personnes d'ascendances sociales différentes. Plus qu'une frontière entre deux quartiers, Caulier est ainsi devenu une passerelle entre le quartier de classes moyennes qu'est Saint Maurice et le quartier populaire de Fives.

Mais les habitant-e-s considèrent ces disparités comme étant justement l'âme de ces quartiers. La plupart n'hésitant d'ailleurs pas à dire qu'ils sont profondément attachés à cette mixité sociale, qui confère à l'ensemble des ambiances très différentes d'une rue à l'autre. Certain-e-s allant même jusqu'à la considérer comme un atout. En somme, chacun a ses raisons d'y habiter.

Certaines des personnes avec qui nous avons discuté ont toujours vécu là et ne comptent pas partir. D'autres s'y sont installées pour le cadre de vie sympathique, la présence de plusieurs établissements d'enseignement, la position géographique qui facilite les déplacements jusqu'aux lieux de travail sont autant de raisons de s'y installer. D'anciens aux nouveaux habitant-e-s, ces dix dernières années, ces quartiers ont changé. La classe moyenne (jeunes couples avec enfants, étudiants...) y est maintenant solidement ancrée : elle se mélange, s'ajoute ou remplace par endroits les classes populaires.



Ce matin-là, les habitants ont soulevé le problème de l'entente dans le quartier. Il y aurait un manque de dialogue. Ils ont l'impression que les habitant-e-s du quartier ne se connaissent pas, ne se comprennent pas. Il manque des lieux de vie communs qui permettraient aux gens de discuter tranquillement, d'attendre leurs mômes, de recréer un peu de lien social. On nous a aussi dit que «c'est plus possible de faire des choses le soir». On ne sait pas si c'est un passé mystifié, mais il semble que dans les années 60 on faisait des veillées, des rencontres le soir qui étaient organisées par les communautés, les syndicats ou les partis. Aujourd'hui le manque de communication entraîne des tensions entre les gens. Une «Tour de Babel» selon un habitant : «on y a mis toutes les populations sans qu'elles puissent se comprendre». Mais nombreux sont ceux qui déplorent la hausse du coût de la vie et les nouvelles politiques d'urbanisation.

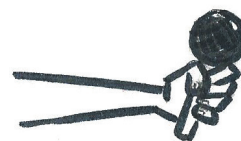
Bizarrement, il semble que la municipalité ne demande jamais leur avis aux gens. On a eu pas mal

de plaintes sur des sujets concernant directement la commune (circulation, propreté). Les habitant-e-s critiquent les choix politiques de la mairie de quartier (pas d'ateliers théâtre, pas d'espaces de vie). «Si la ville est dégueulasse, c'est la faute de Duhem.» nous confie un habitant.

Les habitants ne se connaissent pas, ne se comprennent pas.

Parlons aussi de l'amiante. C'est bien connu, il y en a eu plein à Fives. Et on sait qui sont les coupables. En 2012, Martine Aubry est mise en examen en qualité d'ancienne ministre du travail. La responsabilité de l'Etat est mise en cause¹. Et ça, les habitant-e-s de Fives le savent ; on nous rappelle que Aubry est «coupable par omission, elle et plus de 30 personnes». Et ça continue. Bernard, habitant de Fives et membre de l'association Soleil 59-62, a été interviewé par le Canard Enchaîné sur le désamiantage d'un bâtiment dans le quartier, rue de la Vinaigrerie². En fait, il n'y a probablement pas eu de désamiantage selon «le Canard Enchaîné». Et les poussières de ce chantier de déconstruction envahissent la ville et surtout l'école située juste en face.

Ils ont parlé à l'APU



«le proprio nous à vendu la maison à un prix vraiment avantageux et adapté à nos petits moyens, du coup on est propriétaires depuis moins de 6 mois.»

« Le quartier est très différent d'une rue à l'autre »

« Qu'ils arrêtent un peu de faire de la pub avec leur lille 3000 pour que les gens viennent emménager en masse s'il n'y à rien pour les loger et que ça fait flamber les prix! qu'ils construisent d'abord les quartiers, qu'ils installent les transports publics, qu'ils favorisent l'accès à la santé.»

« Ce qu'il faut c'est des logements sociaux dignes, au lieu de leur grand stade qui à couté des centaines de milliers d'euros, la bas il y en aurait eu de la place pour les logements sociaux»

« Ils ont lâchés 600,000€ pour la coupe Davis, ça touche 6,000 personnes, 600,000€ d'argent public pour 6,000 personnes qui peuvent se payer des places de 20 à 100€ »

« Saint Maurice c'est sympa, ya des pharmacies, des commerces de proximités, même si c'est carrefour market, mais il manque quand même des endroits ou boire un café, se poser avec les enfants. »



1. http://www.liberation.fr/politiques/2012/10/08/scandale-de-l-amiante-martine-aubry-convoquee-par-un-juge_851697

2. La mairie de Lille n'a pas la fibre communicante, Canard Enchaîné du 22 octobre 2014



Recyclage urbain sur la friche FCB

Sur le site de l'ancienne usine de métallurgie Fives Cail Babcock, les syndicats ont été les premiers à donner une seconde vie au lieu, en investissant l'ancien bâtiment des ingénieurs qui est devenu aujourd'hui la nouvelle Bourse du travail. Les travaux se poursuivent avec la construction du Lycée hôtelier, transfert du lycée Michel Servet. Quelle suite pour ce projet?



Le béton remplace le béton, la ville doit être densifiée, la logique est immuable. Martine Aubry peut se targuer d'un parc urbain de 7 hectares sur l'ancien site de FCB, mais rappelons que la Citadelle représente une surface dix fois plus grande avec ces 70 hectares de verdure.

C'est un phénomène que l'on observe sur l'ensemble de la métropole : dans les zones les plus aisées de la ville, des moyens sont déployés pour mettre à dispositions des cadres moyens/supérieurs de grands espaces verts ; dans les zones moins aisées, les classes populaires doivent se contenter de petits jardinets. A titre indicatif, la moyenne française des superficies des jardins se situe entre 30 et 40m² par habitant, les Fivois disposent en moyenne de 7m² de verdure par habitant.

Et ces chiffres vont encore diminuer avec l'augmentation de la population, conséquence directe du nombre de projets urbains sur le quartier.

Concernant les logements à bâtir, leur nombre ne cesse d'augmenter. Il était initialement question de 750 logements. Après une deuxième annonce de 900 logements, on arrive aujourd'hui au nombre de 1200 logements (ça ne changera pas le décor pour les fivois-es demeurant actuellement près de Fives Cail : après les murs d'usines, les murs d'immeubles). Les intérêts économiques sont énormes, alors empilons! Favoriser la « mixité sociale » est un des objectifs du projet de réhabilitation de Fives Cail. Lille Métropole promet comme toujours un tiers de logements sociaux sur le site. Affaire à suivre.

Le plan de réhabilitation prévoit aussi trois parkings en silos. Ce type de stockage empêchera tout traitement des éventuels sols pollués. De plus le prix du stationnement pourrait devenir un problème pour l'usager. Il est en effet difficile de croire que l'utilisation du parking en silos sera gratuit. On peut craindre la multiplication des parcmètres dans les rues voisines où la gratuité était de mise.



FCB rénové, quid de la mémoire ouvrière ?

La rénovation de FCB n'a pas fini de soulever les passions et le mépris de l'histoire ouvrière de la part de la mairie. De par sa taille et son histoire, le site occupe une place importante dans le quartier. Depuis 2010, « les gens d'Hellemmes » se mobilisent pour la sauvegarde de la grande cheminée. Cette fois c'est le syndicat CGT métalo qui voit rouge car la mairie souhaite déplacer la stèle en mémoire des ouvriers déportés sous le nazisme et raser le local d'exposition dédié à l'histoire de l'usine métallurgique.

On l'avait pas remarqué !

Rénovation et communication ne font pas bon ménage. Le 15 septembre les riverains du chantier ont eu la surprise de tomber sur une lettre les informant qu'ils seraient dérangés de 7h à 20h pendant plusieurs mois. Le chantier étant commencé depuis le mois de Juillet, ils ont été heureux de l'apprendre...



Avant la trêve hivernale : Expulsion à Fives !

La trêve hivernale a commencé le 1er novembre. Les derniers jours d'octobre ont donc été chargés pour la police et les huissiers. A l'APU, on a assisté – révoltés – à une expulsion rue du Long Pot. Récit.

Force est à la loi ! Force est à la loi ! Ce jeudi 30 octobre, devant une maison de la rue du Long Pot, Maître Dussart, huissier de justice, tente de se justifier quand les militants de l'APU de Fives l'interpellent sur l'expulsion qu'il est en train d'exécuter. Cinq policiers, un commissaire et des déménageurs encadrent un serrurier qui fracture la serrure de la porte d'entrée. A l'intérieur : la famille K., le père, la grand-mère – âgée et malade – et les deux enfants terrorisés. Quelques minutes plus tôt, ils ont appelé l'APU en entendant les coups de la police à la porte. La trêve hivernale commence le lendemain à 21h. Les flics et les huissiers ont du travail...

Quelques années auparavant la famille K., accompagnée par l'APU du Vieux-Lille avait fait une demande d'asile. Elle est donc prise en charge et hébergée par l'AFEJI. La demande d'asile ayant été refusée, l'association demande l'expulsion d'une famille à jour de loyer et pour qui des pistes étaient en cours pour trouver un autre logement.

La trêve hivernale commence. Les flics et les huissiers ont du travail...

Une fois la porte fracturée, les policiers attrapent M. K., le sortent du logement en le maintenant par les bras et le plaquent au mur. La scène est violente. Les agents – qui ont l'air d'avoir vingt ans à tout casser – lui demandent ses papiers. Il ne les a pas : ils l'embarquent immédiatement pour le comico central de Lille-Sud. Les enfants sont à l'intérieur avec la grand-mère. Elle ne peut pas se déplacer : le commissaire appelle une ambulance qui met une demi-



heure à arriver. Pendant ce temps, les déménageurs se sont mis en action. Ils vident l'appartement dans un camion stationné en face de l'immeuble. Tout y passe : fringues, bouquins, affaires d'école, guitare, etc. La vie d'une famille qui passe sous nos yeux.

On est une petite dizaine de militants à être présents face aux policiers qui encadrent l'expulsion. Deux petits jeunots discutent entre eux : « Il doit pas être content le boss de voir autant de monde devant. » Et effectivement, au bout d'un moment, le commissaire s'approche de l'un de nous :

« - Vous êtes venus en force ?

- Oui, ce sera toujours comme ça maintenant à Fives.

- Pourquoi ?

- On vient de créer un APU à Fives et maintenant on est présent sur le quartier.

- Mais vous êtes là pour aider, hein ? Pas pour vous opposer ?

- On ne vient pas pour participer aux expulsions. Mettre une famille à la rue avant l'hiver on trouve ça dégueulasse. Par contre, oui, on va aider la famille à trouver un autre logement. »

On tourne les talons et on clôt la discussion.

L'huissier de son côté joue le faux-derche. Il essaye de nous faire comprendre qu'il est vraiment triste de foutre cette famille à la rue : « Si on n'était pas là, ça se passerait à la batte de base-ball », qu'il nous balance. Le hic, c'est qu'à Fives ça se passe déjà comme ça et que la batte de base-ball ou la matraque on voit pas bien la différence. A part peut-être que les matraques savent aussi reconduire à la frontière. Entre nous on discute et puis fuse un échange :

« - Je comprends pas comment on peut devenir huissier... ?

- Moi je vois à peu près : pas assez riche pour être notaire, trop mauvais pour être avocat ! »

Une bonne définition qu'on se promet de garder et de vous rendre compte dans ce Triton.

A l'APU du Vieux-Lille ça s'active : Maité essaye de trouver une solution pour la famille pour les deux prochaines nuits. Ce sera un hôtel à proximité de l'hôpital où la grand-mère passera la nuit. L'expulsion se finit. On reçoit des textos : un squat est en train de se faire expulser au même moment à Wazemmes. L'affaire est pliée. Avant de partir, l'huissier lance aux déménageurs : « On se voit demain, hein. A huit heures et demie à La Madeleine ! » Saloperie de métier.

Aujourd'hui le 20 rue Cabanis c'est le Secours Populaire. Il y a quarante ans, c'était une usine textile dans laquelle les ouvrières ont tenu une lutte de 17 mois entre 1975 et 1976. Durant tout ce temps, les ouvrières de la confection Desombre ont fait tourner une usine sans patron. Retour chronologique sur une lutte ouvrière autogestionnaire.

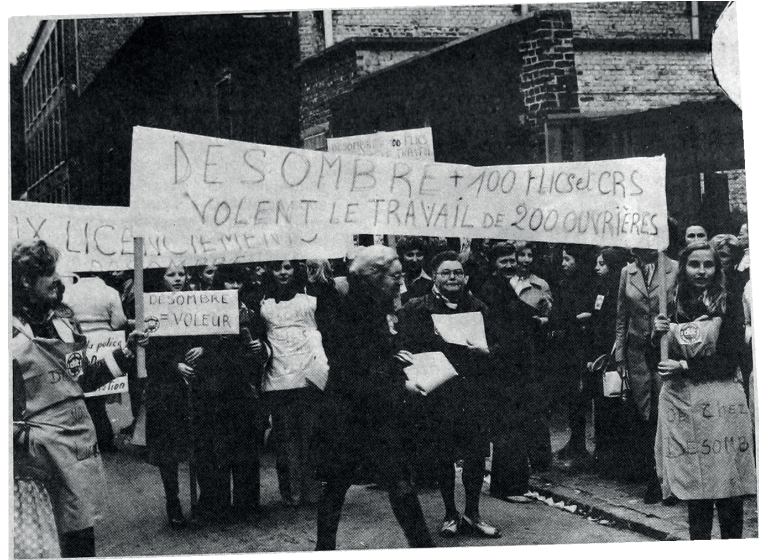
On est bien décidé à continuer la lutte jusqu'au bout, répond d'un ton assuré Paulette Delaval, délégué CFDT, au journaliste de FR3. On est en 1975, et une soixantaine d'ouvrières de la confection de chemises Desombre occupent leur usine depuis plus de quatre mois. Le patron, Alain Desombre, par ailleurs président de l'union régional des industries du Nord-pas-de-Calais, est parti exporter la production.

31 Juillet 1975 : les établissements Desombre sont mis en liquidation pendant que les ouvrières sont en vacances. 200 ouvrières sont sur le carreau. Elles décident de s'organiser pour riposter face à cette attaque du patronat.

23 Septembre : manifestation pour l'emploi qui fait le tour du quartier.

24 Septembre : les ouvrières perturbent une émission de radio pour expliquer leur situation.

2 Octobre : c'est décidé, l'usine sera occupée ! Elles sont 50 à occuper, travailler, s'organiser et



vivre dans l'usine, soutenues par leur syndicat, la CFDT.

20 Octobre : les pouvoirs publics déclarent leur soutien aux patrons de l'usine. Des CRS sont envoyés reprendre 20 000 chemises fabriquées par les militantes à 4h du matin. Le quartier se mobilise, les ouvrières font le tour du quartier et décident de partir en manifestation vers la Chambre patronale de l'habillement, qu'elles occupent pendant 1 heure.

23 Octobre : FO trahit la lutte en s'alliant avec le patron. Le clivage devient clair, les occupantes décident d'interdire l'entrée de l'usine au patron.

10 Novembre : l'AG reconduit l'occupation de l'usine, maintient le travail et acte la création d'une crèche pour les mères de famille. Elle décide aussi de continuer la communication dans le quartier (distribution de tracts sur les marchés), et de participer aux mobilisations interprofessionnelles (Desombre n'est pas la seule usine

occupée en France !).

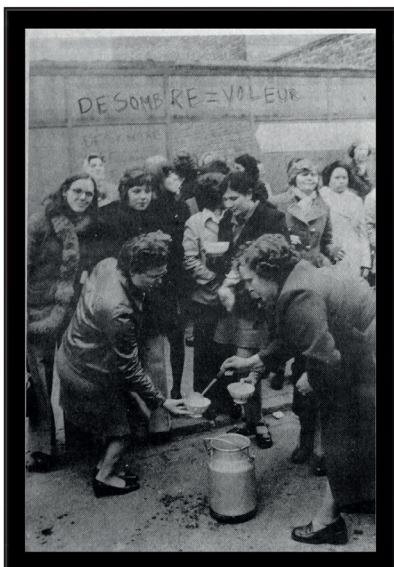
1er Janvier 1976 : les ouvrières réveillent dans l'usine occupée.

Les manifestations et l'occupation continuent tout au long de l'année 1976. Pierre Mauroy dit prendre le problème en main : en Février 1977, on annonce la vente de l'usine.

Les ouvrières non reclassées sont engagées par l'usine Godde-Bedin rue Cabanis qui ferme 4 ans plus tard, en 1981.

Cette lutte ouvrière nous montre que l'autogestion de l'usine s'est faite en lien avec le quartier, que les pouvoirs publics mentent et que le patronat utilise la négociation avec les syndicats collabos pour faire taire les ouvrières en lutte.

Pierre Mauroy a utilisé la notoriété apportée par cette lutte pour se dire "ami" des classes populaires, alors qu'en réalité il participe au processus de désindustrialisation du quartier qui donnera le résultat qu'on connaît.



Faut-il enfermer les architectes ?

C'est la question que posait Philibert le guide dans Le Canard du Vieux Lille, le journal de l'APU, dans les années 1980. Cet article nous a rappelé la situation de Fives aujourd'hui et on s'est largement reconnus dans les propositions... Le contexte, c'est celui de la création d'Euralille par l'architecte Rem Koolhaas à quelques pas du populaire quartier du Vieux-Lille ¹.

Avec le projet de la ville d'affaires, notre bon maire est débordé. Les pro-Koolhaas, les anti-Koolhaas, les « moi c'est beaucoup mieux », les « moi c'est ceci sans cela », etc. Chacun tire sur le pianiste avec, en dessous du bras, son petit carton. Je propose, pour les départager, non pas une concertation – qui ne départagera jamais les intérêts de chacun – mais un édit municipal rédigé de la façon suivante : « Tout architecte ou urbaniste d'une construction s'engage à y habiter durant deux générations, y élever ses enfants et ses petits-enfants s'il veut que le projet lui soit confié ! »

D'abord il en manquerait déjà beaucoup au départ : l'architecte des Biscottes resté aux Biscottes ; M. Jourdain, dans les HLM près de l'Abbaye de Loos ; celui de la Tour Marcel Bertrand expulsé

récemment et relogé bientôt dans une tout Koolhaas ; ceux de la Cogedim, enfermés dans la tour des Célestines ; Pierre-Louis Carlier aux Hespérides. J'en passe et peut-être des meilleurs... Outre le fait, Monsieur le Maire, que cela découragerait bien des compétiteurs, ça libérerait – dans bien des cas – de si belles maisons anciennes... et, dans le Vieux-Lille, de très beaux hôtels particuliers. Autant de bâtiments anciens disponibles, pour ceux qui ne s'habituent pas au « moderne à cages ».

Qui loger dans le quartier d'affaires ? Tous ceux qui se battent pour le faire ! Qu'ils y vivent : le reste de Lille nous conviendra très bien. Et s'ils y meurent d'ennui, ils auront un espace vert pour le golf, des passerelles pour le skate-board ou le VTT.

Quant à nous, bons princes, nous les tolérerons de temps en temps comme visiteurs de Fives

Qui loger dans le quartier d'affaires ? Tous ceux qui se battent pour le faire ! Qu'ils y vivent : le reste de Lille nous conviendra très bien.



1 : On s'est permis quelques modifications dans le texte. Que Philibert nous pardonne...



Un locataire à son propriétaire :

- Il y a des souris dans mon appartement. Il est insalubre.

- C'est impossible, dit le propriétaire, cet appartement est impeccable.

- Je vous dis qu'il y a des souris. Venez, je vais vous les montrer.

Le locataire jette sa poignée de fromage.

Arrivent alors, une, deux, trois souris, un poisson rouge et une quatrième souris.

- Avez-vous vu maintenant ?

Oui, j'ai vu. Mais j'ai aussi vu un poisson rouge. Qu'est-ce que ça signifie ?

Réglons d'abord le problème d'insalubrité, ensuite nous parlerons du problème d'humidité...

Quel bout de la corde envoie-t-on à un huissier qui se noie ?

- Les deux!¹



Combien faut-il de bailleurs sociaux pour changer une ampoule au 9ème étage ?

Impossible, les ascenseurs sont encore en panne.

1. L'APU de Fives étant contre la peine de mort, nous tenons à préciser qu'il est ici uniquement question de non assistance à personne dangereuse.

Atelier Populaire d'Urbanisme de Fives - Hellemmes

C'est aux habitants de décider de l'avenir de leur quartier.
Fivois, hellemmois, habitants de Saint-Maurice, rejoignez l'APU !
A qui la ville ? A nous la ville !



L'APU Fives vous aide et vous soutient dans vos problèmes de logement. Rendez-vous aux permanences collectives :

Les samedis et vendredis au 118 rue Jean Bart à Hellemmes, Métro Marbrerie.

Contact : apufives@gmail.com / 06.58.71.07.64

Triton réalisé par :

Xamo, Coco, Maz, Picsou, Cynister, Rabibrack, Antonio, MaTt, Stikmoo, Ada, Philippe, Simon, Thomas, Clothilde, Six, Gégé, LNA, Marine.

Merci : aux APU - Vieux Lille, Moulins, - Arsene Lupunk Trio, Mumu.

Pas de directeur de publication, pas de dépôt légal, pas de pubs, imprimé par nos soins.

kôa-kôa !